

Recensement militaire

Tout jeune français et française ayant 16 ans doit se faire recenser en mairie, muni(e) de sa carte d'identité ou de son passeport et du livret de famille à jour de ses parents, selon les périodes indiquées dans le tableau ci-après.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Le recensement permet la convocation du jeune à la journée de défense et de citoyenneté qu'il est dans l'obligation d'effectuer.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales de la commune à ses 18 ans.

Période et tranche	Mois de naissance	Présentation à la mairie à partir de 16 ans
1 ^{ère} période 1 ^{ère} tranche (recensés avant le 31 mars)	Octobre	Jusqu'au 31 janvier
	Novembre	Jusqu'au 28 février
	Décembre	Jusqu'au 31 mars
	Janvier	Jusqu'au 30 avril
	Février	Jusqu'au 31 mai
2 ^{ème} période 2 ^{ème} tranche (recensés avant le 30 juin)	Mars	Jusqu'au 30 juin
	Janvier	Jusqu'au 30 avril
	Février	Jusqu'au 31 mai
	Mars	Jusqu'au 30 juin
	Avril	Jusqu'au 31 juillet
3 ^e période 3 ^e tranche (recensés avant le 30 septembre)	Mai	Jusqu'au 31 août
	Juin	Jusqu'au 30 septembre
	Juillet	Jusqu'au 31 octobre
	Août	Jusqu'au 30 novembre
4 ^e période 4 ^e tranche (recensés avant le 31 décembre)	Septembre	Jusqu'au 31 décembre
	Juillet	Jusqu'au 31 octobre
	Août	Jusqu'au 30 novembre
	Septembre	Jusqu'au 31 décembre
4 ^e période 4 ^e tranche (recensés avant le 31 décembre)	octobre	Jusqu'au 31 janvier
	novembre	Jusqu'au 28 février
	décembre	Jusqu'au 31 mars

Conseil Municipal des Jeunes CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) avait en autres projets pour cette année écoulée, l'installation d'une table de ping-pong près de la Maison du Village. Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions de l'année précédente, le but étant d'apporter des équipements sportifs pour les jeunes de la commune et créer ainsi du lien. Il a été financé par le CCAS de Maubec. Le montage a été réalisé par les services techniques communaux aidés de quelques élus.



L'installation de cet équipement en béton pesant 900 kg s'est avérée délicate, merci à nos installateurs.

La table de ping-pong est située près de l'aire de jeux du village et est en utilisation libre. À vos raquettes !

LOCAUX PÉRISCOLAIRES

Dès la rentrée scolaire, les écoliers de Maubec vont pouvoir utiliser des locaux périscolaires flambants neufs. Les travaux sont terminés et le matériel installé, le restaurant scolaire et la garderie sont opérationnels.

Une visite des locaux est prévue le samedi 16 septembre à 9 h 30.

Pour le bon déroulement des visites, les intéressés devront s'inscrire en envoyant un mail à la mairie au plus tard le 14 septembre :

mairie-maubec@wanadoo.fr



HORAIRES MAIRIE

Lundi, mercredi, samedi de 8h30 à 11h30,
Jeudi de 18 h à 20 h.
Tél 04 74 93 16 76
Fax 04 74 93 70 45

E-mail : mairie-maubec@wanadoo.fr
Site Internet : www.maubec-isere.fr

LIEN INFOS MAIRIE

Vous souhaitez recevoir les informations municipales ?

Rendez-vous sur le site de la mairie

<http://www.maubec-isere.fr>, onglet « toutes les actualités »

et sur la page Facebook :

Mairie de Maubec en Isère - officiel

Collecte de vêtements usagés

L'association des paralysés de France organise sa collecte annuelle de vêtements usagés.

Elle aura lieu du lundi 23 au mercredi 25 octobre.

Vous pouvez déposer vos sacs de vêtements devant la porte du sous-sol de la salle des fêtes.

Le Petit Maubelan
bulletin communal
d'information
de Maubec (38)

Directeur de Publication :
Annick ARNOLD

Numéro ISSN 0152 -2221

Tirage : 750 exemplaires

Imprimé par nos soins

Dépôt légal :
Bibliothèque Nationale
Mars 2015

Le Petit Maubelan

Bulletin communal d'information



N° 90
septembre
2017

Calendrier des fêtes

Samedi 9 septembre : Forum des associations

Profitez de ce forum pour vous inscrire aux activités de votre choix pour l'année scolaire 2017-2018
Maison du village : de 9 h à 12 h

Dimanche 10 septembre : Rando VTT/Vélo route/marche

Organisée par La Découverte

Mardi 19 septembre : A.G. du Sou des Écoles

Vendredi 22 septembre : A.G. du Comité des fêtes

Maison du village—salle Violette, 20 h 30

Samedi 7 octobre : biennale du théâtre

« Quand la Chine téléphonera », par la Compagnie Antisèche
Maison du village, 20 h 30 (voir ci-dessous)

Dimanche 8 octobre : biennale du théâtre

Spectacle de marionnettes : « Alice, ou vos aventures aux pays des Merveilles », par la Compagnie Relativement
Maison du village, 15 h 30 (cf. ci-dessous)

Samedi 14 octobre : rando nocturne du Sou des Écoles

Rendez-vous devant la mairie à 11 h 30

Dimanche 26 novembre : Boudin du Sou des Écoles
A l'école, en matinée

Dimanche 26 novembre : repas des aînés

Maison du Village, midi

Samedi 2 décembre : Téléthon

Matinée organisée avec Chèzeneuve

Dimanche 3 décembre : repas des Vieux tracteurs

Maison du village, midi

Samedi 9 décembre : A.G. du Tennis Club de Maubec

Week-end des 7 et 8 octobre : biennale du théâtre



La compagnie théâtrale « l'Antisèche » jouera « **Quand la Chine téléphonera** », une comédie déjantée de Patricia Levrey.

« Dans leur modeste appartement, Aimée espère rencontrer son prince charmant et le producteur qui fera d'elle une vedette de cinéma, tandis que sa sœur Jeanne s'acharne à éditer de jeunes poètes tibétains dont elle fait circuler clandestinement les œuvres... en Chine ! »

Pour cette pièce, la Compagnie de l'Antisèche a obtenu le prix « George Sand » lors du Festival du théâtre amateur de Saint-Quentin-Fallavier en 2016.

Le samedi 7 octobre à la Maison du village, à 20 h 30 !

Entrées : 10 € - gratuité jusqu'à 12 ans



La Compagnie lyonnaise « Relativement » installera à la Maison du Village son théâtre de marionnettes pour vous emmener au Pays des Merveilles.

Alice est lasse de ses leçons et se laisse aller à la rêverie... Réalité, logique et fantaisie sont à l'honneur !

Rendez-vous à la maison du village,

Le dimanche 8 octobre à 15 h 30 ! - Entrées : 6 €

Un goûter sera offert aux enfants à la suite de la représentation. Ils pourront échanger avec les comédiens !

COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 30 JUIN ET 6 JUILLET 2017

URBANISME

LE 30 JUIN 2017

Déclarations préalables :

PEYRAUD Michèle, mur de séparation avec son voisin, chemin des Ayes/MARALVAS SILVA Armando, abri de jardin, lot de la Cigalière/LEROUX Jean-Louis, ravalement de façades, chemin de Paleysin/EL MAJDOULI Samir, mur mitoyen, chemin de Vacheresse/COSTISOR Aurel, clôture, chemin de la Cigalière/GUIGUES Jean-Pierre, garage et aménagement garage en chambre, chemin des Écoles/TRAN Yannick, pose de bandeaux de toiture, chemin de Paternos/GELIN Daniel, piscine, chemin des Écoles/GUSTA Luc, muret de séparation, portail, chemin de Vacheresse/ROBIN Marc, abri de jardin, allée des Platanes/DUROUCHOUX Antoine, véranda, chemin de Paleysin.

Déclarations préalables accordées.

Permis de construire :

RIEDLINGER Alain, maison individuelle, chemin du château/MANCIER Olivier, extension maison d'habitation, chemin de Paleysin.

PLU

Le projet du PLU a été soumis aux Personnes Publiques Associées : représentants de l'État, de la Chambre des Métiers, de la Chambre d'Agriculture, du SCOT, du SMABB, de la CAPI, des communes de Domarin et Crachier. Une remarque a été formulée quant au classement de la parcelle située entre Mrs GRANGIER et BLANC Paul pour une opération de logements sociaux.

* * *

À l'ouverture de la séance du 30 juin, il est procédé à l'élection des délégués et suppléants pour élire les sénateurs le 24 septembre prochain.

Le bureau électoral est constitué de Madame le Maire, de deux membres les plus jeunes du conseil municipal et des deux membres les plus âgés, à savoir respectivement, Franceline BURGEL, Éric PERNOUD, Robert AIMONETTI et Paulette JAY ; secrétaire : Françoise GIBAJA. Le conseil municipal doit élire 5 délégués et 3 suppléants.

Une seule liste est déposée : « MAUBEC 2020 » composée d'Annick ARNOLD, André REVOL, Paulette JAY, Robert AIMONETTI, Chantal MARIN pour les délégués titulaires et Pierre BONNAS, Françoise GIBAJA et Pascal PAULIAT pour les suppléants.

À l'issue de l'élection (11 conseillers présents, 3 procurations), sont élus pour élire les sénateurs :

Délégués titulaires : Annick ARNOLD, André REVOL, Paulette JAY, Robert AIMONETTI, Chantal MARIN.

Délégués suppléants : Pierre BONNAS, Françoise GIBAJA, Pascal PAULIAT.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2018. Nous vous remercions de l'accueil que vous voudrez bien réserver aux agents recenseurs. Ils vous proposeront une réponse aux questionnaires par internet.

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale se tient à votre disposition à la Maison du Conseil Général, 18 avenue Frédéric Dard, 38300 Bourgoin-Jallieu, uniquement sur rendez-vous. Téléphonez au 04.26.73.05.70 les lundi après-midi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Une réunion publique aura lieu le mercredi 13 septembre 2017 à 20 h à la Maison du Village au cours de laquelle seront rappelés les objectifs du PLU. Seront présentés : la carte des aléas, le projet de zonage d'assainissement, le projet ainsi que le planning du PLU.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en mairie avant le 31 décembre, en vue de leur inscription sur les listes électorales. Se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

DELIBERATIONS

LE 30 JUIN 2017

Autorisation de signature de la convention de prestations de service relative à l'étude d'opportunité pour la mise en place d'une gestion partagée de la vidéo protection.

Dans le cadre du schéma de mutualisation de la CAPI, il est proposé le lancement d'une étude de l'opportunité de la vidéo protection sur le territoire CAPI. Le coût total de l'étude est de 30 000 €, la participation pour Maubec s'élève à 900 €.

Avis favorable à la majorité (4 abstentions).

Demande de subventions des associations.

Demande de l'association sportive du collège de Champoulant, qui propose des activités sportives aux collégiens le mercredi après-midi et pendant la pause méridienne. Avis favorable à la majorité (une abstention) pour allouer la somme de 100 € à cette association.

LE 6 JUILLET 2017

À l'ouverture de la séance, Madame le Maire expose à l'assemblée le caractère urgent de cette séance extraordinaire.

Vu la date de réception du projet de l'avenant en date du 1^{er} juillet 2017,

Vu la date prévisionnelle de réception prévue des travaux des locaux périscolaires au 1^{er} août 2017,

Vu le montant de l'avenant supérieur à 15 %,

Vu la période de congés estivaux,

Il y a lieu de tenir une séance extraordinaire fixée au 6 juillet 2017.

Autorisation de signature de l'avenant n°01 du lot 10 – façades dans le cadre des travaux d'extension et de réaménagement des locaux périscolaires

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet d'avenant aux travaux du lot 10 – façades relatif aux locaux périscolaires. Les travaux supplémentaires consistent à l'habillage des 3 faces de la CTA, de l'enfouissement de l'isolant, de la pose de findermat supplémentaire. Le montant de ces travaux s'élève à 9 550 € HT, soit 20.38 % du marché initial, arrêté à 48 800 € HT.

L'avenant étant supérieur à 15 % l'autorisation du conseil municipal est nécessaire. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces travaux supplémentaires et autorise Madame le Maire à signer ledit avenant.

COMMISSIONS COMMUNALES

Communication : remerciements à Didier SIMONAZZI pour la réalisation de la mise en page du Maubelan bénévolement pendant de nombreuses années. Nouvelle répartition des distributions, suite à la non-distribution récurrente de deux conseillers.

Culture : Roméo et Juliette : beau spectacle dans le cadre d' « Itinéraire Bis ».

Animation : réunion pour l'établissement du planning des activités 2017-2018 et du calendrier des fêtes du 1^{er} trimestre 2018 : manque de représentativité des associations.

CCAS : Le repas de fin d'année aura lieu le 26 novembre. Remerciements à MME DUMENIL pour le don de nappes en tissu. Fin de la distribution des colis de Noël, seule une visite aux personnes n'ayant pu se rendre au repas aura lieu. Acquisition d'une table de ping-pong dans le cadre du CMJ.

CMJ : inauguration de l'hôtel à insectes.

Travaux : les travaux chemin de Malatrait sont terminés. Les travaux relatifs au mur de soutènement vers l'église ont consisté à un décaissement de 1,5 mètre. Le nettoyage du mur mitoyen sera effectué en septembre. Les travaux de voirie chemin de Tireluc et au pont de Maubec sont prévus.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable en mairie et sur le site internet de la mairie.